ARRÊTÉ

portant réglementation de la circulation et du stationnement

Le Maire du Tour-du-Parc

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2212-5, L. 2213-1 à L. 2213-4;

VU le code de la route et notamment ses articles R. 411-30, R. 411-31, R. 412-9 et R. 414-3-1;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992 modifié ;

VU la demande présentée le 23/02/2024 par Monsieur Julien LE PICHON, au sein de Ineo Réseaux Centre Atlantique, ZI du Prat, 56037 VANNES;

CONSIDERANT que par mesure de sécurité, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement à compter du 04/03/2024 aux abords de la route de Belle Croix – D199A et de la route de Surzur – D195, 56370 LE TOUR-DU-PARC;

ARRÊTE

Article 1er:

Pour permettre le bon déroulement des travaux d'effacement des réseaux souples sur la route de Surzur du 04/03/2024 au 04/04/2024, les prescriptions qui suivent sont arrêtées :

- un usage temporaire de la chaussée et des accotements est accordé à Inéo Réseaux Centre Atlantique,
- la circulation est régulée à l'aide d'une signalétique adaptée, fixe ou mobile, sur l'ensemble des lieux d'intervention, conformément à la demande (fermeture à la circulation de la D195 conformément au plan annexé et de la D199A sur l'emprise de l'ensemble du chantier avec interdiction de circuler aux véhicules légers et aux poids lourds, circulation de tous les véhicules interdite sur la rue du Mare dans le sens allant en direction de la route de Surzur),
- des déviations, si nécessaires, seront mises en place par le demandeur (déviations par la D199 et la D324).

Article 2:

Les prescriptions mentionnées à l'article 1^{er} ne sont pas applicables aux véhicules de secours, d'incendie, de police ou de gendarmerie.

Article 3:

La signalisation, conforme à la réglementation en vigueur, sera mise en place par le demandeur.

Article 4: La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes (3, contour de la Motte – 35044 RENNES Cedex ou via le site <u>www.telerecours.fr</u>).

Article 5 : - Le Maire de Le Tour-du-Parc ;

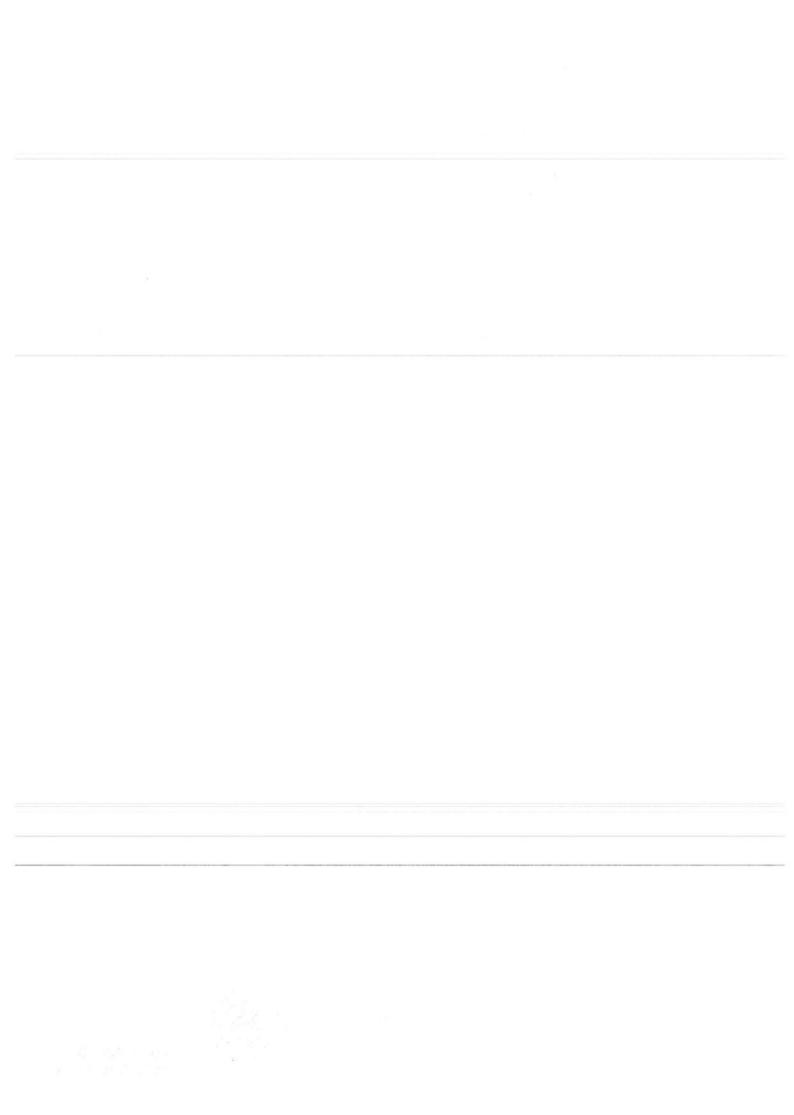
- Le colonel, commandant du groupement de gendarmerie ;
- Le demandeur ;

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE TOUR DU PARC, le 28/02/2024

Le Maire, François MOUSSET

François MOUSSET
Maire LE TOUR DU PARC





Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



802556798

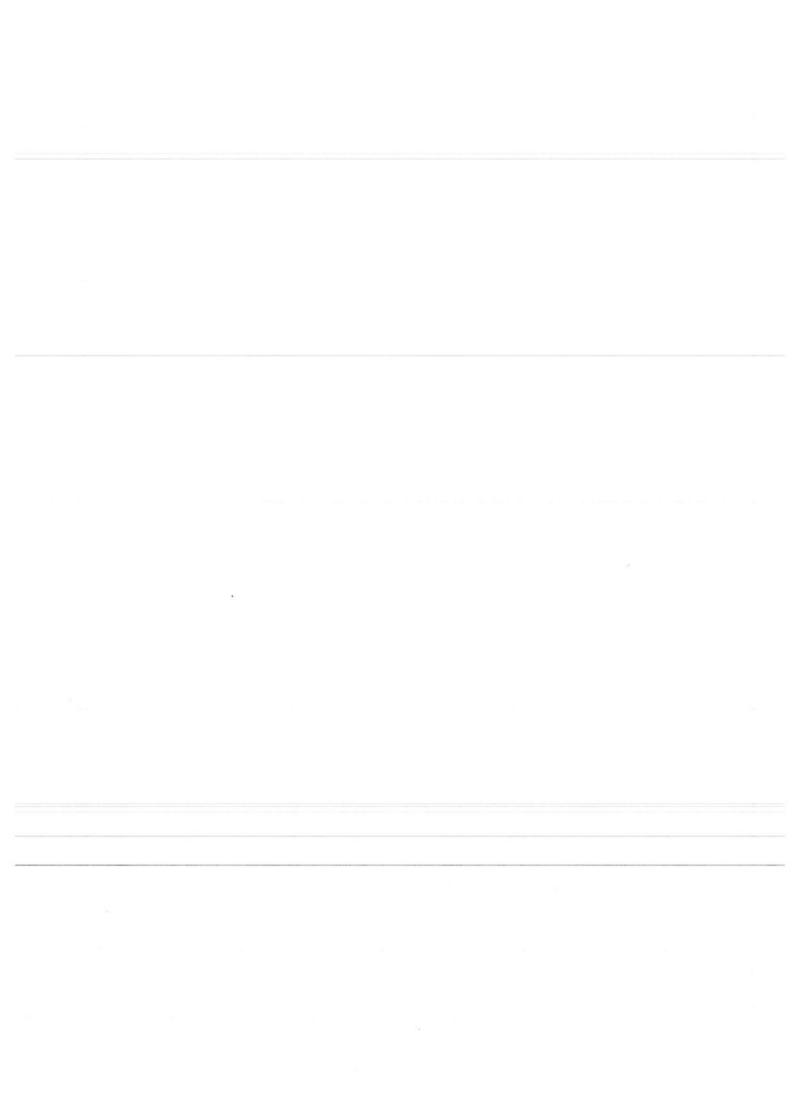
Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise				
Nom : LE PICHON Prénom : Julien				
Dénomination : INEO RESEAUX CENTRE ATLANTI				
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie ZI du Prat				
Code postal 5 6 0 3 7 Localité :VANNES Pays : France				
Téléphone 0, 2, 9, 7, 4, 7, 1, 6, 2, 9. Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :				
Courriel: julien.le-pichon@equans.com				
Si le bénéficiaire est différent du demandeur				
Nom: Prénom:				
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :				
Code postalLocalité :Pays :				
Téléphone				
Courriel:				
Localisation du site concerné par la demande				
Voie concernée : Autoroute n°				
Hors agglomération 🗷 En agglomération 🔀				
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +				
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D195 - Route de Surzur				
Code postal 5,6,3,7,0,Localité: LE TOUR DU PARC				
Nature et date des travaux				
Permission de voirie antérieure : Oui 🗷 Non 🔲 Si oui indiquer la référence : SE2332012DI				
Description des travaux : Effacement réseaux souples Balanfournis (suite)				
N° de chantier délivré par la Collectivité (0): SE2332012DI				
Date prévue de début des travaux : 0,4,0,3,2,0,2,4 Durée des travaux (en jours calendaires) :3_0				
Réglementation souhaitée				
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :3_0_ Date de début de réglementation _0_40_32_0_2_4_				
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles				
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants				
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée				
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement				
Restriction de chaussée :				
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée 🔲 largeur de voie maintenue 📖 🗀				
Suppression de voie un nombre de voie(s) supprimée(s) un nombre de voie un nombre de				

Interdiction de :		
Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers	véhicules légers	véhicules légers
poids lourds	poids lourds	poids lourds
Vitesse limitée à : km/h		
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :		
Autres prescriptions :		
La pose, le maintien ou le retrait de la s	signalisation spécifique au chantier sont e	effectués par :
Le demandeur Une entrep	orise spécialité	
Nom :	Prénom :	
Dénomination :	Représenté par :	
Adresse Numéro : Extension	: Nom de la voie :	
Code postal		
	Pays	
Courriel:	ப டபடப Indiquez l'indicatif pour le pays étr	anger:
- Section 1997		
Pièces jointes à la demande		
	truction du dossier, la demande d'arrêté est	
Une notice détaillée avec notamment	l'évaluation de la gêne occasionnée au usage	ers 🔲
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000eme	Plan des travaux 1/200 ou 1/500cmc	Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 (000 ^{ème}	
J'atteste de l'exactitude des informations f	fournies X	
Fait à : VANNES		Le: 2 3 0 2 2 0 2 4
Nom : LE PICHON Prén	Julien Outlier	
Pren	nom : Julien Qualité : .	
		Signature Sogelink



(47.534690 - 2.672223);(47.534742 - 2.671906);(47.532987 - 2.671760);(47.532987 - 2.671760);(47.532587 - 2.671803);(47.532587 - 2.671365);(47.53260 - 2.67129);(47.53260 - 2.671293);(47.53260 - 2.671293);





Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

802556831



Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

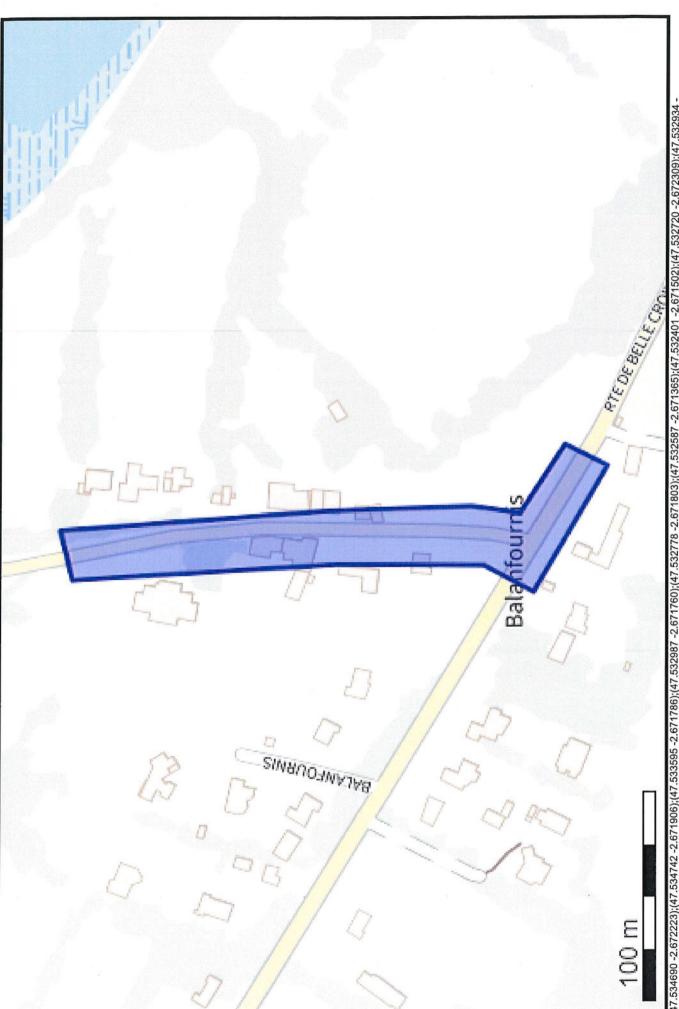
Le demandeur	Particulier service public m	aître d'oeuvre ou conducteur d'opé	eration entreprise X			
Nom : LE PICHON Prénom : Julien						
	Dénomination : INEO RESEAUX CENTRE ATLANTIQUE - VANN Représenté par :					
Adresse Numéro :	Adresse Numéro : Extension :					
Code postal 5,6,0,3	3 7 Localité : VANNES	Pays : France				
Téléphone _0297471629_ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :						
Courriel : julien.le-pichon			· ·			
Si le bénéficiaire est diff						
	Extension : Nom de la voie					
	Localité :					
Téléphone	ا سے سے Indiquez l'indic	catif pour le pays étranger :				
Courriel:	AAA 5 5 11 14 22 22 - 3 14 14 14 17 17 19 13 5 1 11 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	** ** *** ****				
Localisation du site cond	cerné par la demande					
		D	Vois sammunala nº			
Voie concernée : Autorou	te n°Route nationale n°		Voie communale n			
	Hors agglomération 🗷					
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application :						
Code postal 5_6_3_7_0_Localité : LE TOUR DU PARC						
•			1.9.			
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : Lieu-dit :						
		LIOU GIC .				
Nature et date des travau			E0000010D1			
Pose de compteur / branch	nement aux réseaux (1) N° de chan					
	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations			
À l'alignement	oui 🔲 non 🔲	oui non	oui 🔲 non 🔲			
En retrait de l'alignement	LJLJL mètres	mètres	mètres			
Dépôt ou Stationnen	nent (2) Saillie ou Surplomb (2)	Aménagement d'accès (2)	Ouvrages divers (1)			
Station service Rer	nouvellement Création C					
Autres 🔲						
Date prévue de début d'ap	plication 0,4,0,3,2,0,2,4,	Durée d'application (en jours cal	lendaires):3_0_			
Nota : Pour connaître la délimita et selon les modalités qu'il aura	ation du domaine public routier au droit d'une pro fixées, en complément, une demande d'aligneme	priété riveraine, il faut déposer, auprès du ent individuel.	gestionnaire de la route concernée			

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers

⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Dépôt ou stationnement (2)
Demande initiale 🗷 Prolongation 🔲 référence du permis de stationnement :
Nature du dépôt Matériaux Benne Grue Etalage
Ou Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
stationnement Autres (à préciser) :
Saillie ou surplomb (2)
Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres
Aménagement d'accès (2)
Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :
Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres
Ouvrages divers (1)
Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
Eaux potable
;souterrain:0.3km;;
Sous voirie Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale 2 4 0 mètres mètres
Tranchée transversale 4 5 mètres
Fonçage mètres mètres
Aménagement de surface ou équipements :
Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
Autres (à préciser) :
Pièces jointes à la demande
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.
1 - Pour toute demande
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000ème Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000ème Photos
2 - Pièces complémentaires par nature de demande
2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50ème
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50ème
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500 eme
J'atteste de l'exactitude des informations fournies
Fait à : <u>VANNES</u> Le : 2 3 0 2 2 0 2 4
Nom : LE PICHON Prénom : Julien Qualité :
Qualite .



(47.534690 - 2.67223);(47.534742 - 2.671906);(47.532985 - 2.671786);(47.532987 - 2.671760);(47.532778 - 2.671803);(47.532587 - 2.671365);(47.532401 - 2.671502);(47.534690 - 2.67223);